

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASS URD GROUPE</u>				Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise <u>LA FONTAINE DES MARINS 26170 PLAISIANS</u>					
Numéro SIRET* <u>4 2 4 0 7 9 6 2 2 0 0 0 2 5</u>					
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
				Exercice N clos le <u>31122009</u>	Exercice N-1 clos le <u>31122008</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* 010	012		
		Autres* 014	17 785	016 15 780	2 004 4 844
	Immobilisations corporelles* 028	26 018	030 24 610	1 408 2 642	
	Immobilisations financières* (1) 040	191	042	191 180	
	Total I (5) 044	43 995	048 40 390	3 604 7 667	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production* 050	052		
		Marchandises * 060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes 064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés* 068	32 895	070	32 895 69 255
		Autres* (3) 072	150 910	074	150 910 126 075
	Valeurs mobilières de placement 080	152	082	152 152	
	Disponibilités 084	449 835	086	449 835 366 288	
	Charges constatées d'avance * 092	1 330	094	1 330 3 929	
	Total II 096	635 123	098	635 123 565 701	
	Total général (I + II) 110	679 118	112 40 390	638 728 573 368	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel* 120				
	Écarts de réévaluation 124				
	Réserve légale 126				
	Réserves réglementées* 130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)				
	Report à nouveau 134		82 833		70 048
	Résultat de l'exercice 136		31 905		12 785
	Provisions réglementées 140				
	Total I 142		114 739		82 833
Provisions pour risques et charges Total II 154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156		79 391		90 848
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164				
	Fournisseurs et comptes rattachés* 166		53 732		42 071
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169)		98 883		49 886
	Produits constatés d'avance 174		291 982		307 730
Total III 176		523 988		490 535	
Total général (I + II + III) 180		638 728		573 368	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193		(4) Dont dettes à plus d'un an 195		79 113
	(2) Dont créances à plus d'un an 197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182		10
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASS URD GROUPE

Néant ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
31122009Exercice N-1 clos le
31122008

		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209	210	190	409	
	Production vendue	biens	215	214		
		services*	217	218	516 305	591 964
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée*		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226	589 636	381 209	
	Autres produits		230	52 192	53 753	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	1 158 324	1 027 335
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stock (marchandises)*		236		2 534	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	17 003	15 888	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	421 873	460 313
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle * 243)		244	43 537	21 995
	Rémunérations du personnel*		250	472 836	362 422	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	182 403	124 940	
	Dotations aux amortissements*		254	4 073	6 400	
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
Total des charges d'exploitation (II)			264	1 145 481	1 003 500	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	12 842	23 835	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	23 173	3 954	
	Produits exceptionnels (IV)		290		58	
	Charges financières (V)		294	3 985	14 985	
	Charges exceptionnelles (VI)		300	124	77	
	Impôts sur les bénéfices* (VII)		306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	31 905	12 785
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		312	31 905	314	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330			
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	987	Zone franche Corse (44. décies)	988	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	989	Pôle de compétitivité (44. undécies)	990	
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345	344	créance due au report en arrière du déficit	346	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2		
			352	31 905	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :		360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2		
			370	31 905	372	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380	n° du centre de gestion agréé :		
			388			
Montant de la T.V.A. collectée	374	Effectif moyen du personnel* :	376	dont apprentis : _____ handicapés : _____		
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	Montant des prélèvements personnels de marchandises*	399			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS URD GROUPE

Néant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	17 785	412		414		416	17 785				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	26 018	472		474		476	26 018				
Immobilisations financières		480	180	482	10	484		486	191				
TOTAL		490	43 984	492	10	494		496	43 995				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	12 940	502	2 839	504		506	15 780				
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	23 376	562	1 233	564		566	24 610				
TOTAL		570	36 317	572	4 073	574		576	40 390				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210E et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

A		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715			2			
Constructions	720		725			3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5			
Matériel de transport	750		755			6			
Autres immobilisations corporelles	760		765			7			
TOTAL	770		775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾								982	
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C									
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI								995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)								996	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT